Lutte contre les inondations – Note n°1

Il faut protéger au plus vite les personnes et les biens !

Il est demandé aujourd'hui aux citoyens de nos communes de donner leur avis sur le programme de lutte contre les inondations. L'enjeu fondamental est de protéger les personnes et les biens, et cela devrait être la priorité de tous. Notre association va procéder à un examen attentif du dossier et émettra bien sûr un avis détaillé. Pourtant, on peut déjà entendre ou lire ici ou là un certain nombre d'affirmations fausses ou infondées, provenant de personnes qui défendent des intérêts très éloignés de l'intérêt général. Un examen rapide du dossier suffit pourtant à les contredire. Par exemple :

« L'élevage de bovin ne sera plus possible sur le site du Pivot ! »

C'EST FAUX !!

Le dossier montre clairement que l'élevage restera possible sur la plus grande partie du site. De plus, le dossier de déclaration d'utilité publique dit clairement qu'un bail rural sera signé entre le SIHAL et l'actuel exploitant sur la totalité de l'emprise de la parcelle concernée.

« On nous cache la pollution aux PCB de la rivière ! »

C'EST FAUX !!

Le dossier donne de nombreux éléments sur toutes les mesures effectuées, ainsi que sur la gestion particulière de cette pollution. Rajoutons que la Préfecture a déjà communiqué dès le 19 avril que cette pollution n'apportait pas de risque particulier, à condition de ne pas consommer de poissons vivant au fond de la rivière. Règle d'autant plus facile à suivre en l'absence de tels poissons. Dans tous les cas, le projet de lutte contre les inondations évitera que l'eau ne se déverse dans les jardins en cas de crue !

« On ne dit pas que le site du Pivot est classé Espace Naturel Sensible ! »

C'EST FAUX !!

Le dossier le mentionne en plusieurs endroits, par exemple dès la page 32 de l'étude d'impact sur l'environnement. Il détaille également les mesures de compensation prévues et la mise en place d'un programme de suivi écologique.

« Le problème des ruissellements à Briis-sous-Forges n'est pas pris en compte! »

C'EST FAUX !!

Par exemple, les ouvrages AM2B9 (Réaménagement de l'Etang des Aulnettes) et AM1B4 sont justement prévus pour ça.

Vous en entendrez ou lirez bien d'autres affirmations de ce genre. Face à ces arguments, nous demandons à tous ceux qui considèrent que l'intérêt général doit prévaloir de se poser trois questions :

1) **Ces arguments sont-ils pertinents ?**

Afin de semer le doute, certains n'hésitent pas à lancer des affirmations qui n'ont pas de lien direct avec le dossier, par exemple en essayant de décrédibiliser les services de l'état, des élus ou aussi des membres de notre association. Il faut écarter ces arguments car seuls doivent être considérés ceux qui portent vraiment sur le dossier lui-même, à savoir la lutte contre les inondations.

2) **Ces arguments sont-ils fondés ?**

Les opposants, qui n'habitent pas dans des zones à risque, profitent évidemment de la complexité du dossier pour émettre des affirmations fausses ou injustifiées, en faisant le pari que peu de gens iront chercher à les vérifier (voir les exemples ci-dessus). Nous vous invitons donc à prendre ces affirmations avec les réserves qui conviennent, et à vous faire votre propre opinion à partir du dossier. Vous pouvez aussi nous contacter à notre adresse mail (webmaster@bassin-predecelle.org) et nous nous efforcerons de vous donner des éléments concrets, objectifs et précis pour vous permettre de faire votre propre opinion.

3) **Ces arguments sont-ils vraiment plus importants que la protection des personnes et des biens ?**

En effet, ce qui compte avant tout, c'est la protection des personnes et des biens. Les personnes qui ont été inondées en 2013, 2012, 2001, 2000 (deux fois) et bien avant sont les seules vraies victimes dans ce dossier. Il y a le traumatisme de voir sa maison envahie par les eaux, de perdre certains de ses biens les plus chers. Il y a la peur qu'il arrive un malheur plus grave encore, de très jeunes enfants ou des personnes âgées seules habitant dans ces maisons. Enfin, il y a l'angoisse permanente, dès qu'un orage est annoncé à la météo, dès que la pluie tombe fort et longtemps, dès qu'on entend le tonnerre. Et nous regrettons que cette réalité-là, la plus incontestable de tout ce dossier, soit complètement ignorée par tous ceux qui ne risquent rien et qui essaient d'expliquer qu'il faut faire plus grand, ou plus petit, ou qu'il faut faire autre chose, ou qu'il y a plus important alors que la seule vraie priorité doit être de protéger au plus vite les personnes et les biens.

Si à l'une de ces questions, vous pouvez répondre non, alors n'hésitez pas à apporter votre soutien à ce projet en faisant part de votre avis favorable sur le registre de l'enquête publique. Merci, au nom des victimes passées et à venir si rien n'était fait.

mail: webmaster@bassin-predecelle.org

site : http://bassin-predecelle.org